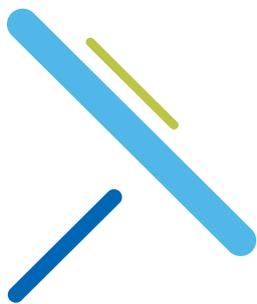




MOT DE
NABYL
LAKHDAR
DIRECTEUR GÉNÉRAL





L'année 2018 est une année qui va compter dans l'histoire de la Douane. Plusieurs évènements et faits marquants ont en effet jalonné l'année qui vient de s'achever.

En 2018, les droits et taxes collectés ont progressé de 6,4%, franchissant pour la première fois la barre symbolique des 100 milliards de dirhams, à 100,8 milliards de dirhams.

[Dématérialisation]

En 2018, le processus de digitalisation a atteint un nouveau palier qui a permis à compter du 1^{er} janvier 2019 de décréter "une Douane sans papier". Ce changement majeur aura, j'en suis convaincu, des retombées bénéfiques non seulement en termes de simplification des formalités douanières, mais aussi en termes de transparence et d'éthique.

En 2018, la Douane a continué ses actions d'accompagnement des entreprises et de fluidification du passage aux frontières de leurs marchandises. Le délai moyen de dédouanement à l'importation a ainsi enregistré une baisse significative entre 2017 et 2018 passant de 16^h19mn à 14^h00mn.

En matière de contrôle, le dispositif de lutte contre la contrebande a été renforcé grâce à une nouvelle stratégie basée sur une meilleure coordination avec nos partenaires (Gendarmerie et Police), mais aussi grâce à la mise en place de la Brigade Nationale des Douanes qui, en quelques mois, a obtenu des résultats très prometteurs. Concernant les flux commerciaux, la chaîne des contrôles douaniers a été enrichie par un nouveau palier dit "contrôle de la mainlevée".

[Efficacité]

L'amélioration des conditions de passage des Marocains du monde est également à mettre à l'actif des réalisations de l'année 2018. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2019, le formulaire de déclaration d'admission temporaire des véhicules immatriculés à l'étranger a été abandonné au profit d'un système de déclaration verbale avec prise en charge sur le système douanier BADR et remise aux passagers d'un document pour la circulation.

Ces "exploits" que je vous invite à découvrir plus en détail dans le présent rapport, sont le fruit du travail et des efforts de plus de 5000 douanières et douaniers qui œuvrent 365 jours par an, de jour comme de nuit, par beau temps ou sous la pluie, avec détermination et un sens aigu du sacrifice.

Qu'elles et ils en soient remerciés.